

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **AfrIPI soutient l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle dans la mise en place d'une base de données jurisprudentielle**

**N'Djamena, 26 - 28 septembre 2023:** Le projet «**Droit de Propriété Intellectuelle et Innovation en Afrique**» (AfrIPI) et l'**Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)**, organisent du **26 au 28 septembre 2023** à N'Djamena, au Tchad, la troisième édition du séminaire régional des magistrats de l'espace OAPI.

Dans le prolongement des rencontres d'Abidjan (2021) et de Dakar (2022), cette édition sera principalement consacrée, d'une part, à l'examen des questions relatives au contentieux administratif en matière de propriété intellectuelle dans le système OAPI et au renforcement des capacités des membres du Réseau Africain des Magistrats de la Propriété Intellectuelle (RAMPI) et, d'autre part, à l'examen de l'architecture juridique et technique du projet de base de données jurisprudentielle en cours de mise en place dans le cadre de la coopération entre l'OAPI et AfrIPI.

En effet, dans la ligne de la mise en œuvre des recommandations issues de la deuxième rencontre tenue à Dakar en octobre 2022, qui a vu la création du RAMPI, la réunion de N'Djamena s'inscrit dans l'ensemble des initiatives qui visent à renforcer les moyens mis à disposition des professionnels afin d'améliorer la qualité du traitement du contentieux en matière de propriété intellectuelle dans l'espace OAPI. À cet égard, cette édition aura pour point central la présentation et l'examen du projet de base de données jurisprudentielle, un outil important dans la pratique judiciaire et administrative liée à la propriété intellectuelle. Cette base de données va permettre non seulement d'assurer une meilleure collaboration entre les différents acteurs du contentieux en matière de propriété intellectuelle, mais aussi de servir de plateforme de recherche.

En outre, les participants, parmi lesquels figurent d'anciens membres de la Commission Supérieure de Recours de l'OAPI, des Cours suprêmes et des présidents des tribunaux de commerce ainsi que des magistrats spécialisés en propriété intellectuelle, profiteront de cette occasion pour organiser une assemblée générale ordinaire du «RAMPI».



## **À propos d'AfrIPI**

AfrIPI est le projet pionnier de coopération en matière de propriété intellectuelle qui engage une action conjointe entre l'UE et l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain et faciliter les investissements Afrique-Europe pour la croissance économique et le développement durable. Le projet est cofinancé par la Commission européenne, par l'intermédiaire de la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), et par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Il est mis en œuvre par l'EUIPO, en partenariat avec des institutions régionales et nationales Africaines, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), l'OAPI et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO).

Pour plus d'informations: [www.afripi.org](http://www.afripi.org)

